



# Ressources sur la **non-violence**

Bulletin du Centre de ressources sur la non-violence

1945, Mullins, bureau 160, Montréal (Québec) H3K 1N9

Tél. : 514 272-5012 > Téléc. : 514 272-5163 > crnv@nonviolence.ca > www.nonviolence.ca

Volume 6 > Numéro 3 >

Automne 2014



## Urgence environnementale au Québec !

Les raisons de s'opposer au projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada sont nombreuses. Mais la plus frappante est le recul de mesures gouvernementales pour préserver des aires protégées le long du Saint-Laurent. Avec les opérations annoncées de transit massif des énergies fossiles destinées à l'exportation, les moindres incidents, qu'il est facile de prédire, constituent une importante menace aux écosystèmes, à la santé des populations et une hypothèque des générations futures à travers des projets aux retombées marginales pour le Québec.



La réalité du projet Énergie Est, c'est un pipeline de pétrole bitumineux traversant deux fois la source d'approvisionnement en eau de plus de 3,5 millions de Québécois : une fois en amont des usines d'épuration de Montréal (à Lachute) et une fois en amont des usines d'épuration de la ville de Québec (à Donnacona).

C'est un immense tuyau pétrolier le long du fleuve, avec une embouchure pour charger près de 200 superpétroliers qui mouilleront en permanence dans le port de Cacouna, en plus du trafic généré sur la voie maritime par les autres ports comme celui de Sorel.

En approuvant ce projet, l'actuel gouvernement du Québec met en péril plus de cent ans de travaux de conservation des aires naturelles au Québec. On parle des travaux initiés par le parc du Mont-tremblant en 1895, poursuivis par les organismes citoyens dont « Protection des oiseaux du Québec », plus vieil organisme de conservation au Québec (1917), qui a acquis l'île aux Perroquets sur la Basse Côte-nord en 1937. La tradition de conservation s'est enrichie avec le développement des parcs fédéraux de la Mauricie et Forillon au Québec, deux plans accélérateurs du réseau complet des Parcs québécois au cours de la fin des années 70 et 80.

### Immense menace à la richesse biologique

A cause de ses immenses bassins versants qui alimentent le Saint-Laurent, la population québécoise est mandataire de 20 % de la richesse d'eau douce de la planète.

Par ailleurs, selon la biologiste Julie Bordeleau (Mon fleuve et moi : le Saint-Laurent) : « le fleuve Saint-Laurent constitue un joyau

unique de notre patrimoine écologique et de la biodiversité, puisqu'on y retrouve plus de 19 espèces de mammifères marins, plus de 230 espèces d'oiseaux, près de 35 espèces d'amphibiens et de reptiles, sans compter les quelque 200 espèces de poissons d'eau douce et d'eau salée, ainsi que 2 200 invertébrés et près de 2 000 plantes vasculaires...près de 27 000 espèces qui vivent dans le Saint-Laurent (dont presque trois quarts restent à décrire scientifiquement, sinon à découvrir) ».

Aussi, le port marin de Cacouna, est à un jet de pierre du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, une zone de conservation qui a été créée en vertu d'une entente signée, le 6 avril 1990, par les gouvernements du Québec et du Canada. La protection du béluga et de son habitat ont été un facteur déterminant dans la création du parc. Mais, en réalité, le parc était destiné à protéger la plus importante zone d'activité biologique du fleuve Saint-Laurent.

Pour la première fois, les gouvernements du Canada et du Québec s'étaient mis d'accord pour créer une aire marine protégée. Ils s'entendaient pour rehausser, au profit des générations actuelles et futures, le niveau de protection des écosystèmes d'une partie représentative du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent, aux fins de conservation, éducatives, récréatives et scientifiques. Mais à peine 15 ans plus tard, les mêmes gouvernements préparent le terrain pour une catastrophe environnementale précisément sur le même site. L'augmentation du trafic maritime est une importante source d'inquiétude. La condition actuelle vécue par les mammifères marins est un indicateur du niveau de perturbation et de l'impact important de l'activité humaine en ce lieu.

### Retombées économiques ?

Selon les plus récents rapports commandés par les organismes citoyens, le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada est voué à l'exportation et n'apportera RIEN à l'économie du Québec. Comme le démontre un nombre croissant de documents d'analyse, de tout le pétrole brut devant être transporté par Énergie Est, il n'est qu'une petite quantité qui serait acheminée aux raffineries canadiennes. La plus grande partie serait envoyée à l'extérieur du pays sans être raffinée, ce qui veut dire moins d'emplois permanents au Québec. Au-delà de la période de construction de l'immense tuyau, les retombées économiques de cette activité au Québec sont, à toutes fins pratiques, marginales.

De quoi conforter la perception assez répandue selon laquelle, pour les provinces de l'ouest, le Québec est la voie vers l'exportation des ressources fossiles. Le Québec prendra tous les risques, l'Alberta tous les bénéfices !



# Menace de désobéissance civile ?



Par Normand Beaudet

« Désobéissance civile » ! Le terme est encore assez mal connu dans plusieurs milieux militants, un petit peu galvaudé depuis un certain temps au Québec. Dans le contexte actuel de grands enjeux pétroliers, il sera inévitablement invoqué dans plusieurs milieux, parfois mal-à-propos.

La désobéissance civile ne réfère pas à toutes les formes de résistance. Il devrait toujours évoquer une forme précise d'action directe citoyenne, un certain niveau d'engagement de résistants face à une réponse particulière des autorités politiques.

Dans les faits, les citoyens préparent une action non-violente, et dans le cadre de la formation, les militants sont préparés à l'éventualité que l'action se transforme en désobéissance civile. Mais ce sont les autorités qui décident de la ligne de démarcation entre le légal et l'illégal. Il leur revient de judiciariser ou non un geste ou une action.

C'est selon la réaction des autorités, le cadre idéologique ou législatif de celle-ci que l'action citoyenne peut devenir une désobéissance civile.

## Des actions citoyennes pacifiques

Le projet de TransCanada n'en est qu'à la phase de pré-évaluation que déjà la population s'est mobilisée. Des actions pacifiques de protestation se multiplient. Une marche de 34 jours sur un trajet de 700kms, de Cacouna à Kanesatake, en solidarité avec les communautés locales et les nations autochtones dont le territoire tombe dans le plan de traverse de l'oléoduc a été organisée. Du 20 septembre au 4 octobre 2014, sur le trajet de la ligne 9 B d'Enbridge, à Saint-André-D'Argenteuil, s'est tenu un camp d'action autogéré. Le camp était ouvert à toute personne voulant s'impliquer dans la lutte contre l'arrivée du pétrole des sables bitumineux au Québec, que ce soit par oléoducs ou par trains. Ce camp a permis de débiter une organisation de la résistance pacifique des citoyens.

L'organisation d'une dizaine de séances de « Portes Ouvertes » par TransCanada visant les populations des dizaines de municipalités touchées par le tracé d'oléoduc a généré une opposition croissante. Ces premiers



soubresauts de mobilisation ont culminé, au début d'octobre, en une première action directe citoyenne, par l'enchaînement volontaire de quatre jeunes militantes aux grilages de la compagnie SUNCOR dans l'Est de Montréal. L'action a été suivie de bien d'autres, notamment une imposante manifestation de près de 2 500 personnes sur l'emplacement prévu pour le port pétrolier de Cacouna au cœur du Parc Marin du Saguenay, et finalement une autre marche de près de 4 000 personnes contre l'arrivée de superpétroliers dans le port de Sorel-Tracy, en plein cœur de la réserve mondiale de la biodiversité du Lac Saint-Pierre.

Les pions se positionnent sur l'échiquier politique. Mais faut-il en conclure tout de suite que le Québec se dirige vers une désobéissance civile?

## Scénarios d'un exercice démocratique

Nous le savons, les forces politiques et économiques associées à ces objectifs de développement pétrolier ne lâcheront pas prise facilement. Le citoyen a l'impression que des transformations à grand risque pour tous se font sans son consentement. C'est dans ce contexte que s'impose le questionnement sur la façon de renverser la vapeur : Quel espace reste-t-il pour les citoyens? Les représentations et les dénonciations publiques suffiront-elles?

Nombreux sont ceux qui en doutent et en appellent à un rapport de force citoyen le plus imposant.

Bien entendu plusieurs scénarios d'actions directes non-violentes plus ou moins perturbantes sont en mesure de conduire vers un état de « désobéissance civile ». Cependant si personne ne porte plainte et si un dialogue

s'installe entre les militants et l'institution qui est la cible de l'action; si les intervenants font preuve de patience, l'action directe non-violente peut être longue et ne jamais se transformer en « désobéissance civile ». Il s'établit, dans ce cas, une dynamique de confrontation pacifique entre le pouvoir politique et économique d'une part et le contre-pouvoir citoyen d'autre part.

D'un côté, les intérêts pétroliers ciblés par l'action citoyenne imposent une pression, un rapport de force économique et politique, de l'autre, les citoyens s'efforcent d'opposer un rapport de force physique, et surtout psychologique. Lorsque les revendications et prétentions sont jugées réalistes, un compromis peut survenir sans judiciarisation. L'action non-violente peut mener à des gains, scénario toujours souhaité dans l'exercice de la démocratie au Québec, sans impliquer ni arrestation, ni détention, ni procès.

Mais la dynamique d'un conflit qui se radicalise sur la place publique comporte de nombreux risques dont le premier est la prolongation et l'épuisement pour tous. Pour le citoyen qui, par l'exécution de gestes non-violents de responsabilité citoyenne, s'expose à une situation d'arrestation, son comportement est justifié étant donné le sentiment de ne pouvoir être entendu autrement. Pour les autorités de l'État et des entreprises ciblées, la décision de recourir à une judiciarisation est une prérogative qui leur est reconnue par le système de justice. Mais l'arrestation de militants dont la formation à la non-violence est de notoriété publique devient un geste délicat qui peut facilement déclencher l'indignation populaire et ouvrir la voie à un plus grand mouvement de masse.

En annonçant une stratégie de lutte non-violente, composée de tactiques de lutte strictement ouvertes et assumées par les militants et intégrant une grande panoplie de moyens d'action accessibles aux militants, la population peut reprendre le dessus sur un agenda politique.

Le défi réside dans une grande démarche d'éducation populaire sur les moyens d'action non-violents.



